MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

INTENTIONS D'ORIENTATION

Du : 28/01/2022 **Au :** 08/03/2022

Conseil de classe du 2e trimestre/1er semestre : 14 ou 17 mars 2022

1 Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes :** 2de générale et technologique ou 2de professionnelle ou 1re année de CAP.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.

2 Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION

Du : 11/04/2022 **Au :** 30/05/2022

Conseil de classe du 3e trimestre/2nd semestre : Début juin 2022

3 Avant le conseil de classe

Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix en les classant par ordre de préférence.

En parallèle, dans Scolarité Services (service Affectation post-3e), saisissez les demandes de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2022.

4 Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**

D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Attention : la décision d'orientation définitive doit être compatible avec la formation demandée pour l'affectation.

AFFECTATION ET INSCRIPTION

5 De fin juin à début juillet

Connectez-vous à Scolarité Services pour prendre connaissance de la notification d'affectation et inscrire votre enfant dans son futur établissement.

Toute l'information sur **education.gouv.fr/orientation3e**

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

Savoirs & compétences NUMÉRIQUE L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est **le compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants.**

Utilisez ce compte :
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :
— aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
— au **livret scolaire** de vos enfants.
— à **l'espace numérique de travail** (ENT)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1. Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.
2. Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, **la plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.

En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr

Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et **le samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)
(prix d'un appel local)